

VIC-SUR-CÈRE ■ L'ancien secrétaire général de mairie recevra dimanche la médaille de Juste

Roger Bonhoure faussaire pour la bonne cause

Durant toute sa vie professionnelle, Roger Bonhoure, ancien secrétaire de mairie de Vic-sur-Cère, a établi des milliers de documents administratifs en respectant leur légalité. Mais, durant la Deuxième Guerre mondiale, il a délivré de « vraies-fausse cartes d'identité » à des personnes qui en avaient un besoin vital : des réfractaires au STO, des résistants, des réfugiés et des Juifs.

C'est pour l'aide fournie à ces derniers qu'il va recevoir, dimanche 18 juillet, à 11 h 30, la médaille de Juste parmi les nations décernées par le mémorial Yad Vashem de Jérusalem au nom de l'Etat d'Israël. Au péril de sa vie. Car, à cette époque, si des soupçons avaient pesé sur lui, il aurait été arrêté comme « faussaire » et déporté.

« La délivrance de ces cartes n'était pas très compliquée, se souvient Roger Bonhoure. Le récipiendaire achetait une carte vierge chez un imprimeur ou dans un bureau de ta-

bac et, sans qu'il soit besoin de fournir des pièces maintenant exigées, il se présentait à la mairie (ou au commissariat de police) et il déclarait son état civil, en donnant une photo. L'employé communal établissait la carte, la tamponnait, la faisait signer par le maire ou l'adjoint (ou le commissaire de police). Il inscrivait ensuite les mentions sur un registre. Si la demande émanait d'une personne dont j'estimais qu'elle était en danger durant la guerre, je donnais à celle-ci une fausse identité, mais la carte était enregistrée en mairie ». « Vraie-fausse carte d'identité » qui devenait « vraie-vraie fausse carte » quand le titulaire faisait apposer la mention de la nouvelle adresse par une autre mairie ou un autre commissariat.

Comme la plupart des villes thermales d'Auvergne, Vic-sur-Cère a vu arriver, durant la guerre, de nombreux réfugiés qui y trouvèrent un logement.

Après les décrets antijuifs édictés par le gouvernement

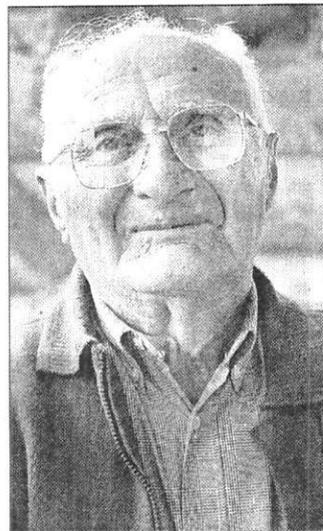
de l'Etat français, à partir de l'automne 1940, des milliers de Juifs se sont réfugiés là où il leur semblait qu'ils seraient à l'abri.

Par ailleurs, des Juifs étrangers ont été internés à Agde, Rivesaltes ou Gurs. Avec les rafles de l'été 1942 (notamment le Vél d'Hiv, les 16 et 17 juillet pour la zone occupée ; les 23 et 26 août 1942 pour la zone Sud), l'issue des convois de déportation était évidente pour les responsables des organisations humanitaires juives travaillant en France. Il était encore temps de sauver certains, notamment des enfants, en les faisant sortir des camps d'internement.

Issac Malkin était médecin juif. Lorrain réfugié avec sa famille à Agde (Hérault), il n'avait pas été interné (sa femme avait la nationalité française) et il vivait en ville, à l'extérieur du camp. Il a tout d'abord travaillé comme médecin dans le camp d'Agde. A la fermeture de ce camp, les familles juives ont été transférées à celui de Rivesaltes. Le docteur Malkin, sans avoir le statut d'interné, a laissé sa famille à Agde et a suivi les inter-

Faire sortir les enfants des camps

Travaillant pour l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), il a essayé de convaincre des fa-



SOLIDARITÉ. Des réfugiés, juifs ou non juifs, des réfractaires au STO, des résistants ont bénéficié, durant la Deuxième Guerre mondiale, des services de Roger Bonhoure.

milles de confier leur fils ou leur fille à cette association humanitaire. Cela passait par l'accueil dans un centre dans l'Hérault, à partir duquel les enfants étaient orientés vers des centres d'accueil en Limousin ou en Auvergne. Sauver au moins les enfants était son argument de base. La possibilité légale de sortie du camp impliquait que les parents signent un abandon de

leur enfant. « Quand je suis sorti du camp de Rivesaltes, reconnaît Hélène Lentschner-Turner, je pensais, en toute insouciance, que je partais en colonie de vacances à Vic-sur-Cère. Je ne savais pas que je ne reverrai pas mes parents ».

Pour le compte de l'OSE et avec l'aide d'une structure officielle, l'Amitié chrétienne, dirigée par l'abbé Glasberg (qui vient d'être déclaré Juste, à titre posthume), Henriette Malkin, l'épouse d'Isaac, aménage les chambres du Touring Hôtel, près de la gare de Vic-sur-Cère, pour accueillir le maximum d'enfants, qui s'installent à partir de la fin de l'été 1942. Ces enfants sont venus des camps du Sud ou de la région lyonnaise, orientés par l'Amitié chrétienne.

« A Vic-sur-Cère aucun enfant n'a été arrêté »

Jeanne Horowitz-Frenkel, la sœur d'Henriette Malkin, s'est occupée des enfants puis, plus tard, d'en placer dans des institutions religieuses ou des familles, soit pour le compte de l'OSE, soit dans le cadre du réseau Garel, qui s'est spécialisé

dans le suivi des enfants dans des lieux moins exposés que les centres, en cas de rafle. « A Vic-sur-Cère, remarque-t-elle, aucun enfant n'a été arrêté ».

Henriette Malkin se faisait une joie de venir à Vic pour féliciter Roger Bonhoure. Elle est décédée il y a un mois. Auparavant, elle avait pris soin (avec d'autres) de témoigner en faveur de Roger Bonhoure auprès du comité français pour Yad Vashem. Car Roger Bonhoure avait établi pour elle et sa famille des « vraies-fausse cartes d'identité » lorsqu'elle dut quitter son poste de directrice du centre d'accueil du Touring Hôtel. Suzanne Jacquet (Vincent-Jacquet après la guerre), qui prit sa suite — reconnue Juste en 1986 — a fait appel aux services de Roger Bonhoure pour procurer des fausses cartes pour les plus âgées des jeunes filles qui devaient quitter le centre. « C'est mon cas, dit Hélène Turner. Suzanne Jacquet s'est chargée de la faire établir avant que je n'aille à Limoges ».

Ne dites pas à Roger Bonhoure qu'il est un héros. Comme la plupart des Justes, il a agi par respect de l'autre. En toute simplicité et comme coauteur d'un travail d'équipe. ■

MANUEL RISPAL

A la mairie de Vic-sur-Cère

La cérémonie aura lieu dimanche 18 juillet, à 11 h 30, à la mairie de Vic-sur-Cère. Louis-Jacques Liandier, maire, accueillera, parmi les invités, certains des témoins. Robert Mizrahi, délégué régional pour le comité français pour Yad Vashem, a été secouru à Aurillac. Il a témoigné pour que Philippe et Yvonne Tête, deux commerçants aurillacois qui l'ont protégé, aient la médaille des Justes. Son frère avait été accueilli par Antoine et Henriette Laybros, également Justes.